



Lettre d'information municipale #4 Juillet 2020

Edito du Maire

Les Albiens se sont fortement exprimés au cours des ces élections municipales, à près de 75%

Il nous appartiendra de mettre en place les conditions nécessaires pour que ceux qui souhaitent le faire, puissent continuer à s'exprimer tout au long du mandat. Il nous appartiendra aussi de trouver les moyens humains et financiers pour mettre en oeuvre les projets que nous avons portés au cours de ces élections, les projets qui émergeront des expressions citoyennes.

Il va de soi que ces derniers ne pourront être réalisés sans être en permanence attentifs aux réalités budgétaires.

Cependant ces réalités budgétaires ne doivent pas devenir le seul but de l'action municipale; sans au moins une espérance de progrès, le réalisme économique n'a plus de sens.

Jean Marc BLANGY

Histoire du plan d'eau

L'étude du cadre juridique de l'exploitation d'un plan d'eau aménagé nous a montré que la surveillance était nécessaire.

Cependant, les moyens financiers de la commune ne lui permettent pas d'assurer celle-ci durant toute la saison estivale. Nous avons donc opté pour une surveillance ciblée sur les périodes de plus grande fréquentation.

La baignade sera surveillée par une personne titulaire du BNSSA du 19 juillet au 23 août de 11h30 à 17h30 tous les jours sauf le samedi.

En dehors de ces créneaux horaires la baignade sera aux risques et périls des usagers.

Permanences

Si vous souhaitez rencontrer MM. Jean Marc BLANGY ou Florian PERNET, ils assureront en mairie une permanence les samedis de 9h30 à 11h30.

En cas d'urgence :
Jean-Marc BLANGY 06 27 28 75 06
Florian PERNET 06 52 20 50 91.

La mairie est ouverte au public le lundi de 13h30 à 16h30



Réunion publique

Le Vendredi 7 Août 2020 à 20h30 à la salle communale d'Albiez le Jeune

Deux thèmes seront abordés:

- Les finances de la commune
- Une discussion autour du lieu d'accueil en devenir

Actualité intercommunale

Suite aux élections municipales, la composition des conseils des structures intercommunales dont fait partie la commune d'Albiez-le-Jeune a changé. Leurs bureaux (président et vice-présidents) sont en cours de renouvellement.

Pour rappel, Albiez-le-Jeune appartient à 3 structures différentes qui interviennent sur 3 périmètres différents :

- le **SIVAV** – Syndicat Intercommunal Mixte des Vallées de l'Arvan et des Villards – qui regroupe Albiez le Jeune, Albiez-Montrond, Fontcouverte, Jarrier, Saint Jean d'Arves, Saint Pancrace, Saint Sorlin d'Arves, Villarembert) et les deux communes de la vallée des Villards (Saint Alban des Villards et Saint Colomban des Villards) et qui a pour mission le développement touristique du territoire Arvan-Villards, via l'équipement et l'aménagement (hébergement touristique, activités de pleine nature, agriculture et patrimoine). Pour le mandat 2020-2026, la commune d'Albiez-le-Jeune y sera représentée par Florian Pernet et Philippe Basso ;
- la **3CMA** – Communauté de Communes Coeur de Maurienne Arvan – qui regroupe 14 communes autour de Saint-Jean-de-Maurienne et qui intervient principalement dans les domaines suivants : aménagement du territoire, développement économique, gestion des milieux aquatiques, accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets, protection et mise en valeur de l'environnement, urbanisme, sport et culture, action sociale, eau potable, transport et Maurienne TV. Pour le mandat 2020-2026, Florian Pernet y sera le représentant de la commune et Édith Gachet sera suppléante. La 3CMA a renouvelé son bureau le 10 juillet. Jean-Paul Margueron a conservé la présidence et Florian Pernet a intégré son équipe pour s'occuper de la mobilité et de l'environnement.
- Le **SPM** – Syndicat du Pays de Maurienne – qui regroupe l'ensemble des communes de Maurienne, d'Aiton à Bonneval-sur-Arc et qui œuvre au niveau de l'industrie, de l'artisanat, du commerce, de l'agriculture, du tourisme, de la jeunesse, de tout ce qui concerne notre cadre de vie et des écoles de musique. Le SPM pilote également le Schéma de Cohérence Territoriale (ScoT). Pour le mandat 2020-2026, Edith Gachet sera la déléguée titulaire au SPM et Michel Brunet sera son suppléant.

Le renouvellement des bureaux du SIVAV et du SPM va se dérouler dans les prochains jours.

Des commissions de travail vont être créées très prochainement à la 3CMA : celles-ci sont composées de conseillers municipaux ou communautaires et peuvent être enrichies de citoyens issus de la société civile sur proposition des membres des commissions. Nous vous informerons de la création des commissions afin que vous puissiez nous faire part, le cas échéant, de votre souhait de vous investir dans un domaine qui vous tient à cœur.

Le coin des associations

Le comité des fêtes

Samedi 25 juillet

A partir de 19h30

Feu de la St Germain

**Avec Ingrid COCKTAIL
pour un voyage dans
la chanson française
.... ou Ailleurs !**

**Restauration sur place avec des
produits locaux**

L'entre-pots

Dimanche 2 août

A partir de 10h30

ça mange pas de pain

**On vous donne rendez
vous au four à pain de
la Ducherie**

10h30 cuisson des pains

**11h30 cuisson des pizzas,
quiches tarte ... que nous
partageons ensuite autour d'un
repas champêtre et convivial**

Pour recevoir cette lettre d'information directement dans votre messagerie, inscrivez vous sur le site internet de la mairie onglet : "Actualités"

Cet e-mail a été envoyé à { { contact.EMAIL } }
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie Albiez le Jeune.

[Se désinscrire](#)

